



succession : vente d'un bien immobilier

Par **dorragon**, le **17/05/2013** à **09:37**

Enfant issu d'un 1er mariage ma mère s'est remariée et a eu une autre fille. ma mère est décédée il y a quelques années. Mon beau-père ma demi soeur et moi sommes héritiers. **Mon beau-père a choisi 1/4 en pleine propriété, 3/4 en usufruit.** La maison familiale au décès de ma mère à été estimée 195200 €. Elle est vendue aujourd'hui **280000 €**. Le notaire me dit que ma part s'élève à 31500 € moins 1967€ de plus values. Si mes comptes sont exacts mon beau-père doit avoir 5/8 de la somme et ma demi soeur et moi devons nous partager les 3/8 restants, soit pour ma part 52500€. Est-ce que je me trompe ? La **vente doit être signée le 27 mai** et je viens de recevoir par mail la procuration à signer. Je vous remercie de me renseigner sur mes droits, j'avoue être un peu perdue.
Cordialement.